

**DÉLIBÉRATION N° 2025-025 DU SYNDICAT MIXTE
"Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS en Lévezou"**

Délibération prise en séance du 18 DECEMBRE 2025 à 11H00

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à 11 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS » en Lévezou à l'Hôtel du Département salle AUBRAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Jean-Luc CALMELLY, M. Serge GELY, M. Régis NESPOULOUS, M. Jean-Michel ARNAL

Etaient absents et représentés : M. Arnaud VIALA, Mme Emilie SAULES LE BARS, M. Claude ASSIER, Mme Kateline DURAND

Etaient absents : M. Alexis CANITROT, Mme Nadine FRAYSSE, M. Christophe LABORIE, M. Yves REGOURD

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel ARNAL

Objet : Approbation du nouveau Règlement Intérieur de l'Agence Aveyron Ingénierie

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son articles L. 5511-1 ;

VU la délibération du 12 décembre 2013 du Comité syndical décidant d'adhérer à l'Agence départementale Aveyron Ingénierie et de s'acquitter d'une cotisation annuelle ;

CONSIDERANT l'évolution du Règlement intérieur d'Aveyron Ingénierie ;

CONSIDERANT que l'approbation de ce nouveau Règlement intérieur implique une validation par le Comité syndical, visant à ne plus signer de convention spécifique pour chaque mission ;

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre son accompagnement auprès de notre structure ;

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- APPROUVE le nouveau Règlement intérieur de l'Agence Aveyron Ingénierie tels qu'annexés à la présente délibération ;
- APPROUVE l'intervention d'Aveyron Ingénierie dans le suivi et la coordination de la délégation de service public ;
- AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président du Syndicat Mixte

M. Jean-Luc CALMELLY

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice :** 12
- **Nombre de membres présents :** 4
- **Nombre de suffrages exprimés :** 8